

DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL

SEANCE DU 7 AVRIL 2021

Compte-rendu affiché le : 9 avril 2021

Date de transmission en Sous-Préfecture : 20 avril 2021

Date de la convocation du Conseil Municipal : 1^{er} avril 2021

N° 21-04-02

OBJET :
Approbation du compte de gestion 2020 :
Commune, dressé par Mesdames FAVARD et BERTHOLLET, receveurs.

Nombre de Conseillers Municipaux en exercice au jour de la séance : 29

Secrétaire de séance : Lydie THOLLOT

Membres présents à la séance :

Philippe DENIS – Jacques DECHANDON – Solange MORERE – Gilles GRANGIER - Mireille PAULET – Gérard ALLANCHE – Arlette PEREIRA – Guy BERNE – Geneviève NIGAY – Suzanne BOICHON – Régine CHEVALLIEZ – Edith CONSIGNY – Daniel DUCROS – Françoise PION – Marie-Hélène BRUNET - Gérard GRANGE – Serge GRANGE – Michel FRANCHINI-Christine PALLEY – Joaquim DE ALMEIDA – Thomas ROCHETTE – Lydie THOLLOT – André HUBERT – Georges DUBESSET – Marie-Hélène BOUILHOL – Aurélie DESBREE – Romain MONTELMARD.

Membres absents, excusés ayant donné pouvoir :

Christian BECUWE à Jacques DECHANDON – Céline BENNICI à Philippe DENIS.



Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

042-214202228-20210407-21-04-02-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 20/04/2021

Affichage : 09/04/2021



OBJET DE LA DELIBERATION :

APPROBATION DU COMPTE DE GESTION 2020 : COMMUNE, DRESSE PAR MESDAMES FAVARD ET BERTHOLLET, RECEVEURS.

Après s'être fait présenter le budget primitif de l'exercice 2020 et les décisions modificatives qui s'y rattachent, les titres définitifs des créances à recouvrer, le détail des dépenses effectuées et celui des mandats délivrés, les bordereaux de titres de recettes, les bordereaux des mandats, le compte de gestion dressé par le Receveur accompagné des états de développement des comptes de tiers ainsi que l'état de l'Actif, l'état du Passif, l'état des restes à recouvrer et l'état des restes à payer.

Après s'être assuré que le receveur a repris dans ses écritures le montant de chacun des soldes figurant au bilan de l'exercice 2020 celui de tous les titres de recettes émis et celui de tous les mandats de paiement ordonnancés et qu'il a procédé à toutes les opérations d'ordre qu'il lui a été prescrit de passer dans ses écritures.

Le Conseil Municipal, à l'unanimité des membres présents ou représentés :

1° Statuant sur l'ensemble des opérations effectuées du 1^{er} Janvier 2020 au 31 Décembre 2020 y compris celles relatives à la journée complémentaire.

2° Statuant sur l'exécution du budget de l'exercice 2020 en ce qui concerne les différentes sections budgétaires et budgets annexes.


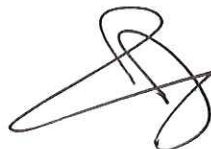
3° Statuant sur la comptabilité des valeurs inactives.

■ Déclare que le compte de gestion dressé, pour l'exercice 2020 par les Receveurs, visé et certifié conforme par l'ordonnateur, n'appelle ni observation ni réserve de sa part.

Ont signé au registre tous les membres présents.

EXPEDITION CONFORME AU REGISTRE
A ST-GALMIER, le 19 avril 2021.

LE MAIRE,
Philippe DENIS.



Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

042-214202228-20210407-21-04-02-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 20/04/2021

Affichage : 09/04/2021